

## Préavis n°05-2025 du Comité de Direction concernant les comptes 2024 d'Enfance & Jeunesse

### Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse pour sa séance du 11 juin 2025.

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

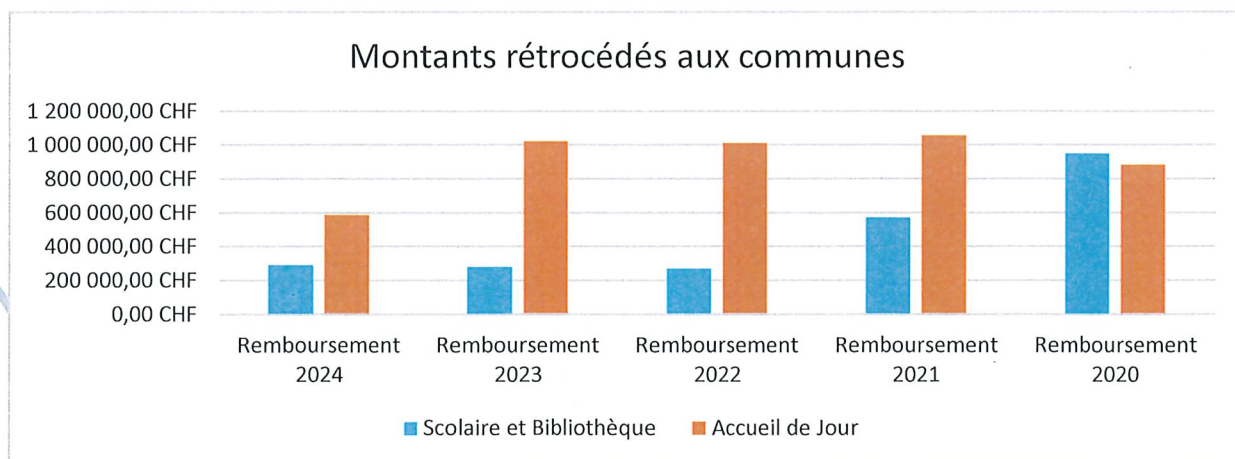
Conformément à l'article 14 des statuts d'Enfance & Jeunesse, nous avons l'honneur de vous soumettre pour approbation les comptes 2024.

#### 1. Introduction

Les comptes en annexe sont construits autour de deux chapitres ; le premier est consacré aux activités scolaires et à la bibliothèque, le second à l'accueil de jour.

Les structures de la Fondation pour les Centres de Vie Infantile de Rolle (CVE) ont leur déficit entièrement couvert par les Communes selon la Convention du Réseau AJERE dont elles sont membres.

Nous avons consacré un soin particulier à l'élaboration du budget en nous assurant qu'il soit aussi précis que possible. Grâce à cette rigueur dans la planification, au respect constant du budget et du suivi régulier des dépenses tout au long de l'année, nous observons une réduction dans le remboursement aux Communes. Le delta pour le Scolaire et la Bibliothèque est de CHF 292'224.66 et de CHF 586'555.88 pour l'Accueil de Jour.



Plusieurs faits marquants pour l'Association ont jalonné l'année 2024 :

- Deux mandats externes pour le Secteur Ressources Humaines ont été réalisés. Un accompagnement par une experte en ressources humaines a permis de consolider la structure du secteur, répondre aux sollicitations quotidiennes en l'absence d'un-e Responsable RH et mener à bien différents projets d'envergure comme, notamment la réalisation de la politique salariale pour le personnel non éducatif avec le soutien d'un expert en la matière ainsi que la révision du règlement du personnel ;
- Le Secteur Bâtiments et Sécurité a vu le jour avec l'engagement de son Responsable. Ce secteur vise à coordonner le nettoyage, l'entretien et la gestion des infrastructures sous gestion de l'Association ;
- Le Service Informatique a connu une phase de transition en 2024. En l'absence de référent interne, notre partenaire externe a assumé une charge accrue. Par ailleurs, une période de contrat à durée déterminée avec un spécialiste IT sur la deuxième partie de l'année nous a permis de dresser un bilan de l'existant et de définir un plan d'actions pour 2025 ;
- Le Secteur Finances a accompagné sa nouvelle collaboratrice et mis les premiers jalons à l'important travail en lien avec le plan comptable MCH2 ;
- Le changement des horaires CFF, entraînant une adaptation de ceux de CarPostal ainsi que des horaires scolaires à partir du 16 décembre 2024, a eu des répercussions sur l'ensemble des secteurs, notamment en ce qui concerne la coordination des transports scolaires, la mise à disposition des salles de gymnastique, ainsi que les prestations telles que l'Accueil de Jour et les devoirs surveillés.
- Les frais de port ont considérablement diminué grâce à l'envoi des factures mensuelles par courriel, avec une diminution de 40% dans ce poste entre les comptes 2023 et 2024 ;
- A partir de l'exercice 2024, la méthode d'amortissement a été clarifiée comme suit :
  - L'amortissement débute l'année successive à la première utilisation de l'actif concerné, contrairement à la pratique précédente où il était comptabilisé dès la clôture du préavis.

Cette méthode permettra de s'assurer que toutes les charges et subventions sont comptabilisées avant de commencer l'amortissement. Cela permettra aussi une meilleure gestion dans la préparation du budget étant donné que les montants d'amortissement seront connus.

## 2. Préavis clôturés en 2024

Ci-dessous, la liste des préavis clôturés en 2024. Ceux-ci ont été analysés et intégrés dans le rapport annuel.

| N°      | Décisions                                                                                                                                                                        | Approuvés  | Statut |
|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|--------|
| 03-2023 | Demande de crédit d'investissement pour rénovations fenêtres, armoires et parois classes et sanitaires au collège du Martinet, bâtiments A et C                                  | 01.03.2023 | Clos   |
| 06-2023 | Demande d'ouverture de 27 places supplémentaires pour les UAPE des Vents d'Anges à Gilly (5-6P) et du Prieuré à Perroy (1-4P)                                                    | 07.06.2023 | Clos   |
| 09-2023 | Demande de crédit pour le cofinancement d'une analyse mobilité lié au projet de nouvel espace de vie enfantine dans le quartier du Maupas                                        | 27.09.2023 | Clos   |
| 10-2023 | Demande de crédit d'investissement pour une installation solaire photovoltaïque sur la toiture du Martinet F système ajouté au Martinet D                                        | 27.09.2023 | Clos   |
| 11-2023 | Demande de crédit d'investissement pour l'ouverture d'une nouvelle crèche de 22 places sur la commune de Luins                                                                   | 27.09.2023 | Clos   |
| 14-2023 | Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement d'une salle de conférence au collège du Martinet à Rolle                                                                   | 29.11.2023 | Clos   |
| 01-2024 | Demande de crédit d'investissement pour l'appartement de conciergerie dans le Bâtiment B                                                                                         | 20.03.2024 | Clos   |
| 02-2024 | Demande de crédit d'investissement pour pose de films antichaleur sur les vitres des salles de classe de Gilly II                                                                | 20.03.2024 | Clos   |
| 04-2024 | Demande de crédit d'investissement pour l'installation d'une fontaine à eau potable dans le préau du site scolaire du Martinet                                                   | 20.03.2024 | Clos   |
| 06-2024 | Comptes 2023 d'Enfance & Jeunesse                                                                                                                                                | 12.06.2024 | Clos   |
| 08-2024 | Demande de crédit d'investissement pour la réfection de la place de jeux privée à l'EVE Bellefontaine                                                                            | 12.06.2024 | Clos   |
| 10-2024 | Demande de crédit pour la réalisation de deux études de faisabilité destinées à la construction de structures préscolaires sur les parcelles des communes de Bursins et Bursinel | 25.09.2024 | Clos   |
| 11-2024 | Budget 2025                                                                                                                                                                      | 04.12.2024 | Clos   |
| 12-2024 | Adoption de la stratégie de développement de structures pré et parascolaires sur le territoire d'EnJeu, période 2025-2030                                                        | 04.12.2024 | Clos   |

## 3. Fonds de réserve

### Attribution

- 512/520 « Ecoles primaires et secondaires », un fonds de réserve a été constitué suite au remboursement du Canton des frais scolaires des élèves requérants d'asile, pour un montant de **CHF 97'606.10**, compte au bilan « 9282.56 Fonds de réserve requérants d'asile ». Ceci permettra d'effectuer une analyse approfondie de la situation et revenir vers les Communes avec une décision sur l'utilisation de ce fonds en 2025.
- 736 « JE Le Cygne », la FAJE a augmenté la subvention TOR (Temps d'Ouverture Restreint) en 2024. Grâce à cette subvention, nous avons attribué au fonds de réserve Massard, un montant de **CHF 14'802.43**, compte au bilan « 9282.54 Fonds de réserve Massard ». Cette somme pourrait

être investie en 2025 en vue de valoriser les locaux, les mettre aux normes et les adapter aux exigences de la vie en collectivité.

- 741 « Crèche Les Petits Bouchons », une attribution à fonds de réserve a été effectuée de **CHF 21'752.17**, compte au bilan « 9282.57 Fonds de réserve Les Petits Bouchons ». Cette attribution avait été validée dans le cadre du budget 2024.

## Prélèvement

Nous avons effectué trois prélèvements et dissolutions de fonds de réserve. Une analyse approfondie des fonds doit être réalisée avant l'entrée en vigueur du nouveau plan comptable MCH2. C'est pourquoi une partie de ces fonds a été utilisée dans les comptes 2024. Voici le détail des opérations :

- Le fonds de réserve « 9280.06 Fonds Ass. Mixte des anciens élèves Rolle » a été dissous à hauteur de CHF 10'856.10 afin de compenser l'augmentation des charges du compte « Promotions » dans le secondaire.
- Un montant de CHF 62'655.54 a été prélevé sur le fonds de réserve « 9281.00 Fonds de réserve AJERE », dont CHF 48'690.10 pour financer les travaux d'aménagement approuvés par les préavis (08-2024 réfection place de jeux privée à EVE Bellefontaine et 09-2024 films antichaleur et solutions d'ombrages à La Petite Poste, La Grande Echelle et l'EVE Bellefontaine), et CHF 13'965.44 pour l'achat d'un jeu extérieur destiné à la crèche Les Petits Bouchons.
- Un montant de CHF 20'171.38 a été prélevé sur le fonds de réserve « 9282.50 Fonds de réserve Accueil de Jour » correspondant aux postes 3116 « Achats de matériel éducatif » dans chaque structure.

## 4. Scolaire et Bibliothèque

### Scolaire

Concernant la partie scolaire, certains éléments requièrent des éclaircissements, à savoir :

#### 504 Immobilier

Le compte 3222.00 « Intérêts d'emprunts » : la variation vient du taux obtenu lors du renouvellement de l'emprunt de 10 millions en novembre qui a été plus bas que celui budgété.

Le compte 3312.60 « Amortissement des panneaux photovoltaïques » : l'amortissement du préavis 10-2023 a été ajouté à cette division étant donné que cette charge fait partie du bâtiment F. Dans le budget, cela se trouve dans les comptes 512/520.3313.20 « Amortissement installation solaire ».

#### 511 Cantines

L'étude interne réalisée sur l'optimisation de la fréquentation des cantines ainsi que sur l'adaptation du personnel en conséquence, a permis une meilleure maîtrise des coûts.

#### 512/520 Ecoles primaires et secondaires

Dans le Service Conciergerie, les collaborateurs rémunérés à l'heure ont désormais obtenu un contrat à durée indéterminée, offrant ainsi une plus grande stabilité pour la coordination des tâches du secteur.

Le compte 512.3141.00 « Entretien du bâtiment » est en dépassement de plus de CHF 17'000.- suite aux travaux urgents de sécurisation des tableaux d'Affichage Numérique Frontal au collège de Gilly.

Le compte 520.3122.00 « Consommation de chauffage » est en dépassement de CHF 46'943.35, dû à une augmentation du prix du gaz et de sa consommation suite à la panne de la chaudière à pellets.

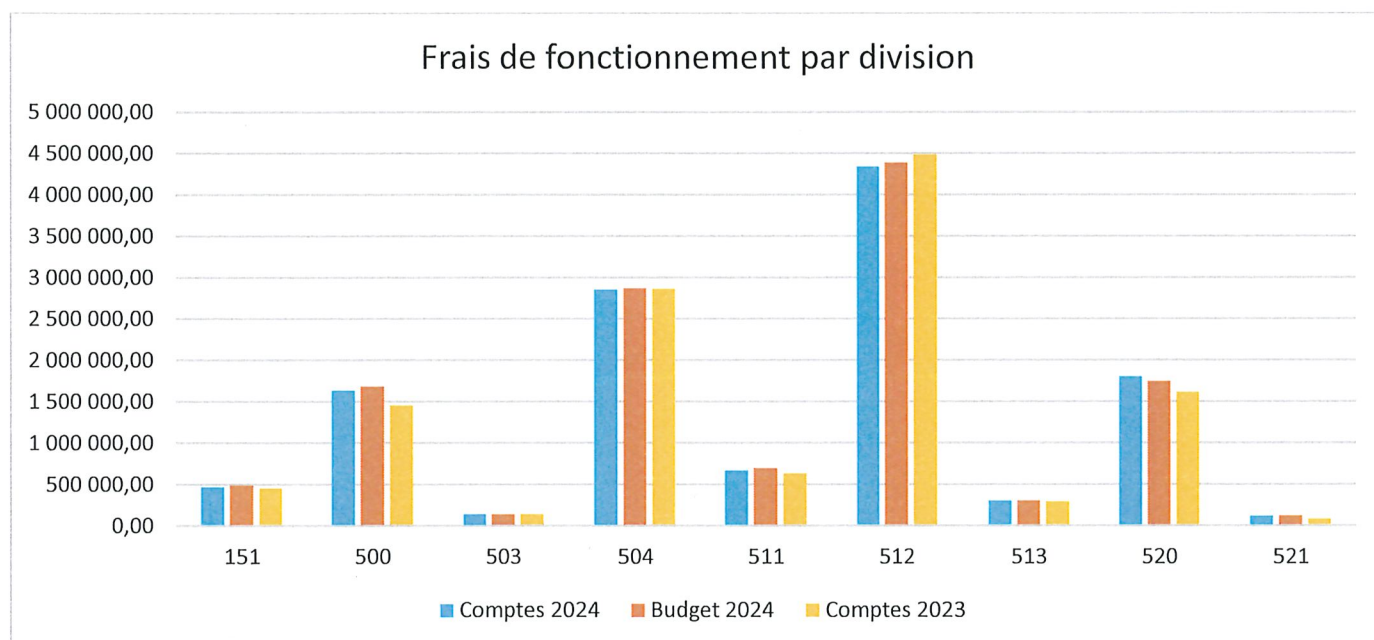
## 521 PPLS

EnJeu a été amené à mettre à disposition de nouveaux locaux suite à l'augmentation des Equivalents Temps Plein (ETP) dans ce service à l'échelle vaudoise, résultant de l'augmentation des besoins des familles bénéficiaires. Par ailleurs, le budget prévisionnel n'avait pas pris en compte l'exigence de l'État de Vaud de bénéficier d'un réseau informatique autonome.

En ce qui concerne les divisions 512 et 520, voici le coût annuel d'un élève sans la redistribution des valeurs immobilières, en CHF :

|            | Comptes 2024 | Budget 2024 | Comptes 2023 |
|------------|--------------|-------------|--------------|
| Primaire   | 4 357.56     | 4 369.20    | 4 220.71     |
| Secondaire | 3 853.73     | 3 882.71    | 3 387.44     |

## Résumé des frais de fonctionnement par division



|                               | Comptes 2024             | Budget 2024              | Delta                  | %            |
|-------------------------------|--------------------------|--------------------------|------------------------|--------------|
| 151 Bibliothèque              | 467 899.00 CHF           | 486 700.00 CHF           | - 18 801.00 CHF        | -3.86        |
| 500 Administration des écoles | 1 635 064.40 CHF         | 1 683 261.00 CHF         | - 48 196.60 CHF        | -2.86        |
| 503 Patrouilleurs scolaires   | 142 049.82 CHF           | 136 000.00 CHF           | 6 049.82 CHF           | 4.45         |
| 504 Immobilier                | 2 856 304.55 CHF         | 2 869 111.00 CHF         | - 12 806.45 CHF        | -0.45        |
| 511 Cantines scolaires        | 669 012.65 CHF           | 691 660.00 CHF           | - 22 647.35 CHF        | -3.27        |
| 512 Ecoles primaires          | 4 341 277.43 CHF         | 4 386 969.00 CHF         | - 45 691.57 CHF        | -1.04        |
| 513 Maupas                    | 300 992.49 CHF           | 300 200.00 CHF           | 792.49 CHF             | 0.26         |
| 520 Ecoles secondaires        | 1 802 716.24 CHF         | 1 744 787.00 CHF         | 57 929.24 CHF          | 3.32         |
| 521 Psychologie/Logopédie     | 118 823.13 CHF           | 118 800.00 CHF           | 23.13 CHF              | 0.02         |
| <b>Totaux</b>                 | <b>12 334 139.71 CHF</b> | <b>12 417 488.00 CHF</b> | <b>- 83 348.29 CHF</b> | <b>-0.67</b> |

## Bibliothèque

Le budget de la bibliothèque a été respecté. La variation dans le poste des salaires vient principalement du 0.1 ETP de suppléance qui a pu être mis en place uniquement à la fin de l'année.

Voici le tableau du coût par habitant. Pour rappel, la Commune de Rolle finance le 65% des charges et les 10 autres Communes, supportent le solde de 35% :

| Comptes 2024     |                    | Budget 2024      |                    | Comptes 2023     |                    |
|------------------|--------------------|------------------|--------------------|------------------|--------------------|
| Commune de Rolle | 10 autres Communes | Commune de Rolle | 10 autres Communes | Commune de Rolle | 10 autres Communes |
| CHF 28.16        | CHF 10.11          | CHF 34.27        | CHF 12.10          | CHF 29.52        | CHF 10.43          |

## Répartition intercommunale de la partie Scolaire et Bibliothèque (détail à la page 33 des comptes 2024)

| Communes             | Solde à payer ou à rembourser |
|----------------------|-------------------------------|
| Bursinel             | -19 687.05                    |
| Bursins              | 19 959.86                     |
| Dully                | -17 851.09                    |
| Essertines-sur-Rolle | 5 052.11                      |
| Gilly                | -75 662.49                    |
| Luins                | 3 000.62                      |
| Mont-sur-Rolle       | -34 556.56                    |
| Perroy               | -55 625.10                    |
| Rolle                | -87 895.41                    |
| St-Oyens             | 361.15                        |
| Tartegnin            | -21 409.25                    |
| Vinzel               | -7 911.45                     |
| <b>Total</b>         | <b>-292 224.66</b>            |

## 5. Accueil de Jour des enfants

L'intérêt pour l'Accueil Familial de Jour est en baisse et ceci malgré les différentes démarches de revalorisation réalisées par notre Association ces dernières années par le biais de subventions versées par la FAJE. Cette année, une gratification exceptionnelle a été versée à chaque Accueillante en Milieu Familial au prorata du nombre d'heures effectuées sur l'année.

Le Dispositif 7-8P initialement organisé au sein du Sésame a été revu et s'organise dorénavant au Crock'n'Rolle en présence d'une intervenante de cantine dédiée avec accès à une salle de classe aménagée. Les après-midis, les familles sont orientées vers une UAPE ou la prestation des devoirs surveillés.

La Commune de Luins a mis à disposition de l'Association les locaux de son ancienne école, n'étant plus utilisée depuis juin 2021. Cela a permis l'ouverture d'une nouvelle crèche, Les Petits Bouchons, de 22 places, le 14 octobre.

A ce jour, nous sommes dans l'attente de la subvention de l'OFAS pour l'aide au démarrage de cette structure.

Lors de l'établissement du budget du compte 3011.21 « Traitement du personnel auxiliaire éducatrices-éducateurs », nous répartissons la charge liée au salaire du collaborateur remplaçant itinérant en fonction du nombre de places autorisées dans chaque structure. A la clôture des comptes, nous analysons les heures effectives effectuées au sein de chaque structure et comptabilisons la charge réelle dans les comptes des structures concernées.

En 2024, la subvention de la FAJE sur la masse salariale du personnel éducatif reste à 32% et la participation de 20%, sur la facture de novembre des parents, a été réitérée, ceci pour la troisième et dernière année consécutive.

Le coût moyen par habitant pour l'ensemble du bassin de la population du réseau (16 344 habitants) se monte à CHF 314.99. En comparaison, le budget 2024 s'élevait à CHF 290.20 et pour les comptes 2023, le montant par habitant était de CHF 298.07.

### Aides au démarrage

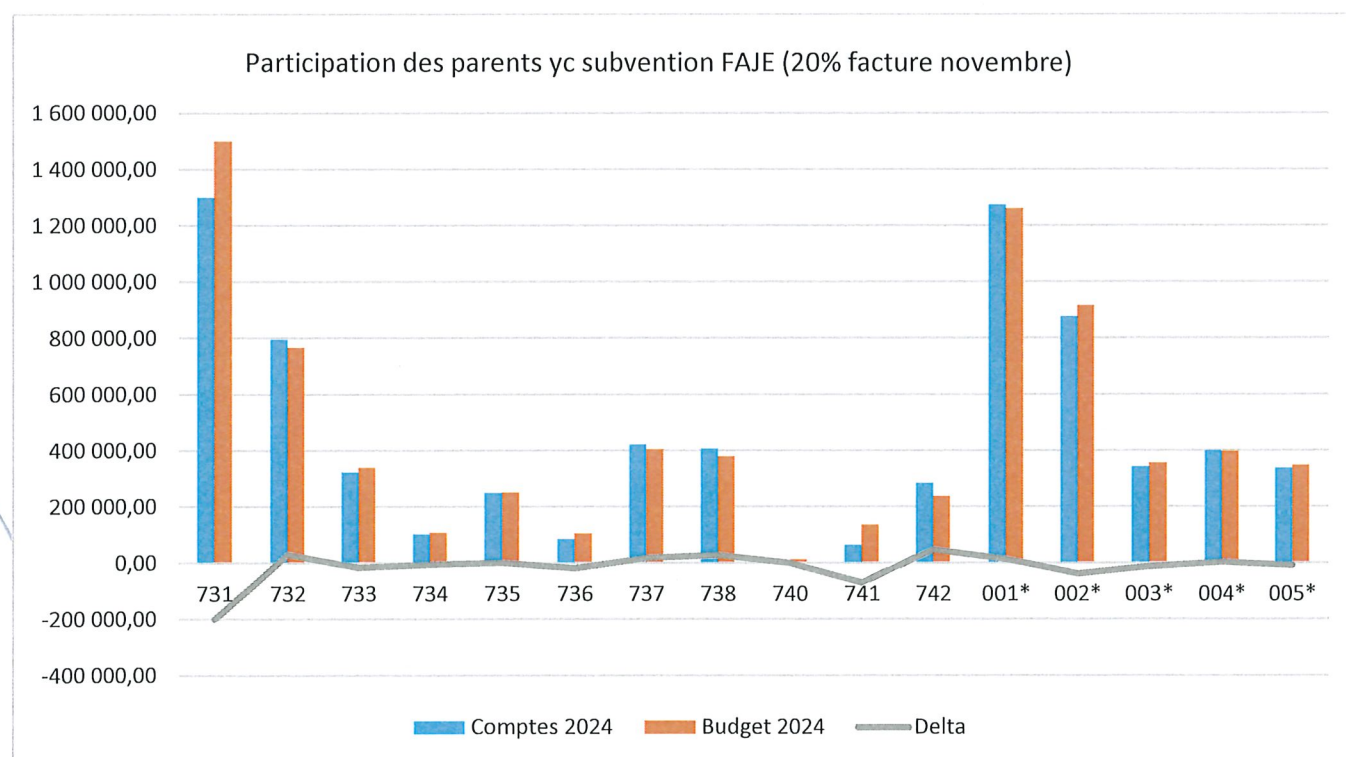
Nous avons reçu deux aides au démarrage de la FAJE de :

- CHF 121'000.- pour l'ouverture de la crèche Les Petits Bouchons ;
- CHF 38'880.- pour l'augmentation des places à l'UAPE Le Prieuré.

Les aides au démarrage de l'OFAS ont été obtenues pour les trois structures suivantes :

- UAPE Les Vents d'Ange, CHF 8'383.90 ;
- UAPE Le Prieuré, CHF 13'074.45 ;
- UAPE La Bande'Rolle (structure de la Fondation), CHF 61'878.65.

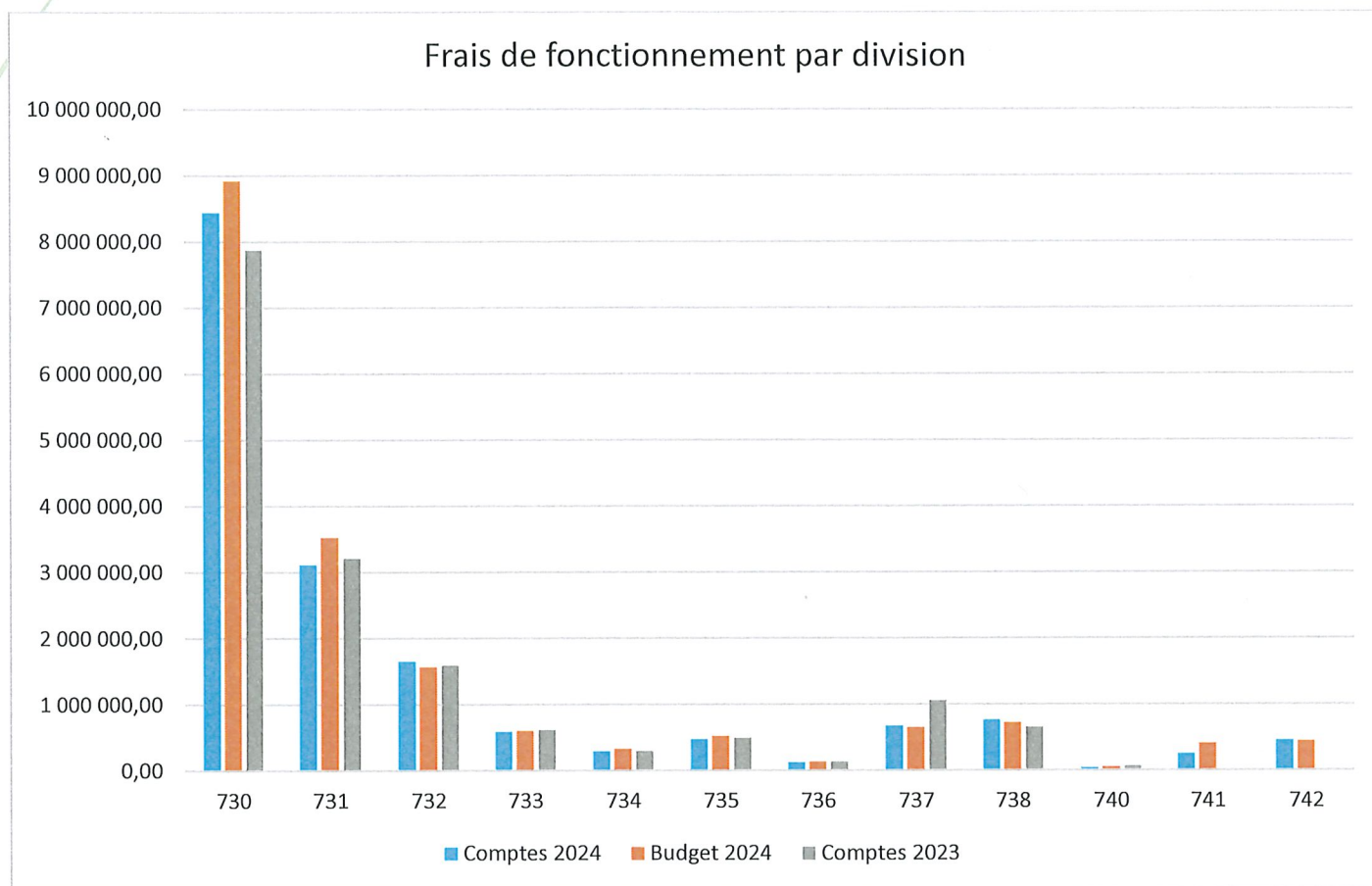
### Participation des parents



\* structures de la Fondation

001 Garderie La Barcarolle 002 Garderie La Girolle 003 UAPE La Barcarolle 004 UAPE Arc-en-Ciel 005 UAPE La Bande'Rolle

## Résumé des frais de fonctionnement par division



|                                | Comptes 2024             | Budget 2024              | Delta                  | %            |
|--------------------------------|--------------------------|--------------------------|------------------------|--------------|
| 730 Administration AJE         | 8 443 340.84 CHF         | 8 918 240.00 CHF         | - 474 899.16 CHF       | -5.33        |
| 731 AMF                        | 3 117 590.95 CHF         | 3 526 432.00 CHF         | - 408 841.05 CHF       | -11.59       |
| 732 Crèche de Bellefontaine    | 1 655 889.29 CHF         | 1 568 890.00 CHF         | 86 999.29 CHF          | 5.55         |
| 733 UAPE La Petite Poste       | 589 349.67 CHF           | 603 956.00 CHF           | - 14 606.33 CHF        | -2.42        |
| 734 UAPE de Bellefontaine      | 293 440.39 CHF           | 327 920.00 CHF           | - 34 479.61 CHF        | -10.51       |
| 735 UAPE Le Cygne              | 473 844.71 CHF           | 520 450.00 CHF           | - 46 605.29 CHF        | -8.95        |
| 736 Jardin d'enfants Le Cygne  | 123 861.65 CHF           | 130 250.00 CHF           | - 6 388.35 CHF         | -4.90        |
| 737 UAPE La Grande Echelle     | 675 862.21 CHF           | 652 000.00 CHF           | 23 862.21 CHF          | 3.66         |
| 738 UAPE Les Vents d'Anges     | 765 475.86 CHF           | 722 535.00 CHF           | 42 940.86 CHF          | 5.94         |
| 740 Accueil 7-8P               | 38 319.38 CHF            | 53 000.00 CHF            | - 14 680.62 CHF        | -27.70       |
| 741 Crèche Les Petits Bouchons | 249 334.84 CHF           | 410 000.00 CHF           | - 160 665.16 CHF       | -39.19       |
| 742 UAPE Le Prieuré            | 453 617.52 CHF           | 440 630.00 CHF           | 12 987.52 CHF          | 2.95         |
| <b>Totaux</b>                  | <b>16 879 927.31 CHF</b> | <b>17 874 303.00 CHF</b> | <b>-994 375.69 CHF</b> | <b>-5.56</b> |

## Répartition intercommunale de l'Accueil de Jour (détail à la page 49 des comptes 2024)

| Communes             | Solde à payer ou à rembourser | Coût moyen    |
|----------------------|-------------------------------|---------------|
| Bursinel             | -23 637.17                    | 259.55        |
| Bursins              | -40 298.34                    | 302.67        |
| Dully                | -33 025.61                    | 272.51        |
| Essertines-sur-Rolle | 26 527.24                     | 320.06        |
| Gilly                | -35 437.10                    | 318.78        |
| Luins                | -46 149.62                    | 269.15        |
| Mont-sur-Rolle       | -137 564.50                   | 327.40        |
| Perroy               | -36 407.59                    | 308.81        |
| Rolle                | -233 925.97                   | 326.46        |
| Tartegnin            | -13 362.34                    | 353.94        |
| Vinzel               | -13 274.88                    | 256.14        |
| <b>Total</b>         | <b>-586 555.88</b>            | <b>314.99</b> |

## 6. Conclusions

L'Association Enfance & Jeunesse ne possède pas de trésorerie propre, elle est financée par les subventions de la FAJE et de l'OFAS, la participation des parents, et le financement des communes.

Le budget tel que présenté et accepté lors du Conseil Intercommunal du 29 novembre 2023 a bien été respecté.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter les conclusions suivantes :

## Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- ♦ Dans sa séance du 11 juin 2025 ;
- ♦ Vu le préavis du Comité de Direction ;
- ♦ Entendu le rapport de la Commission de Gestion ;
- ♦ Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

## Décide

1. D'approuver les comptes 2024 du volet Bibliothèque ;
2. D'approuver les comptes 2024 du volet Scolaire ;
3. De restituer le solde des volets Scolaire et Bibliothèque en faveur des communes, qui s'élève à CHF 292'224.66 ;
4. D'approuver la création du « Fonds de réserve requérants d'asile, compte 9282.56 » de CHF 97'606.10 ;
5. D'approuver la dissolution du « Fonds Ass. Mixte des anciens élèves Rolle, compte 9280.06 » de CHF 10'856.10 ;
6. D'approuver les comptes 2024 du volet Accueil de Jour ;
7. De restituer le solde du volet Accueil de Jour en faveur des communes, qui s'élève à CHF 586'555.88 ;
8. D'approuver l'attribution de CHF 14'802.43 à « Fonds de réserve Massard », compte 9282.54 ;
9. D'approuver la création du « Fonds de réserve Les Petits Bouchons, compte 9282.57 » de CHF 21'752.17 ;
10. D'approuver un prélèvement du « Fonds de réserve AJERE, compte 9281.00 » de CHF 13'965.44 ;
11. D'approuver un prélèvement du « Fonds de réserve Accueil de Jour », compte 9282.50 » de CHF 20'171.38 ;
12. De donner décharge au CODIR pour sa gestion durant l'exercice 2024 ;
13. De donner décharge à la Commission de Gestion de son mandat.

Ainsi adopté par le Comité de Direction, par voie circulaire, le 16 avril 2025.

## Enfance & Jeunesse



**Sylvie Mery**  
Présidente



**Isabelle Houmard**  
Directrice Générale

Annexes : comptes 2024